



LOCATION / RELOCATION

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux : **Forfait tout compris de 7 % TTC du loyer annuel HC**

Honoraires déduit sur le 1er mois de loyer.

Ce forfait inclus également les prestations suivantes :

- Estimation du loyer et des provisions pour charges
- Mise en place du mandat
- Mise en place du plan de commercialisation de votre bien
- Recherche du bon locataire, sérieux et solvable
- Rédaction du contrat de location avec annexes
- Accès à l'extranet pour le propriétaire
- État des lieux d'entrée avec photos associées

GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS INCLUSES

Prise en charge de l'ensemble de la relation avec le locataire
Quittancement et encaissement des loyers, charges et allocations
Lettre de rappel, relance téléphonique, mise en demeure, recouvrement amiable
Arrêtés de compte mensuels ou trimestriels – transmission par mails
Règlement de vos charges de copropriétés
Révision annuelle des loyers
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle
Calcul et récupération de la Taxe d'Ordures Ménagères (TOM)
Suivi de la multirisque habitation du locataire
Suivi du contrat d'entretien chaudière (le cas échéant)
Suivi et mise à jour des diagnostics
Demande, gestion et suivi des travaux inférieurs à 1.500 € TTC
État des lieux de sortie sur tablette avec photos associées
Contrôle, décompte et déclaration aux impôts lors du départ du locataire
Traitement de la restitution du dépôt de garantie et des réclamations

HONORAIRES 6% TTC*
des encaissements

PRESTATIONS NON INCLUSES

Vacation Horaire TTC*

Gestion des contentieux	90,00€
Frais & honoraires liés aux contentieux	90,00€
Participation aux assemblées générales (heures ouvrables)	90,00€
Participation aux assemblées générales (dépassement)	150,00€
Aide à la déclaration des revenus fonciers (forfait)	100,00€

* Suivant barème légal de TVA en vigueur